

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

01 avril 2025

## Cartographie des produits structurés commercialisés auprès des investisseurs particuliers en France

Dans un contexte de fort dynamisme du marché des produits structurés vendus aux investisseurs particuliers, le Pôle commun Assurance Banque Épargne de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) a analysé en détail la dynamique des collectes annuelles, les principaux circuits de commercialisation et les caractéristiques de ces produits (niveau de risque, performance, sous-jacent notamment).

Les produits structurés concernés par l'étude sont les titres de créance et les fonds à formule commercialisés sur le marché français entre 2021 et 2023. La cartographie a été réalisée sur la base de données collectées auprès de 10 banques représentant l'essentiel des produits structurés commercialisés en France auprès d'une clientèle de particuliers.

 Télécharger le contenu

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS





ACTUALITÉ

CONSEIL SCIENTIFIQUE

07 juillet 2025

Réunion du Conseil scientifique de l'AMF - 7 février 2025



COMMUNIQUÉ AMF

COMMERCIALISATION

01 avril 2025

Le Pôle commun de l'AMF et de l'ACPR publie son analyse du marché français des produits structurés



ACTUALITÉ

DÉRIVÉS OU PRODUITS STRUCTURÉS

20 décembre 2024

EMIR 3 : l'AMF met à jour sur son site internet les formulaires de notification



*Mentions légales :  
Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02*